

le 4 décembre 2014

Directions Départementales Interministérielles



PROFESSION DE FOI

Le 4 décembre 2014, vous allez voter pour élire vos représentants aux comités techniques des DDT, DDTM, DDCS, DDPP, DDCSPP, pour les quatre prochaines années.

Ces votes détermineront la représentation syndicale au sein des Comités d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail locaux (CHSCT).

Enfin et par agrégation, ces votes établiront la représentation syndicale au sein du Comité technique central des Directions Départementales Interministérielles.

Les comités techniques de chaque DDI traitent pour partie des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services

et notamment les modalités de gestion des personnels, la formation professionnelle, l'égalité professionnelle, les régimes indemnitaires...

TOUS LES AGENTS, FONCTIONNAIRES ET NON-TITULAIRES, SONT APPELÉS À VOTER !



LES POLITIQUES PUBLIQUES, LES SERVICES ET LES AGENTS PUBLICS : CŒUR DE CIBLE DE L'AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE !

Ces élections professionnelles se déroulent dans un contexte caractérisé par la poursuite d'une véritable entreprise de démolition des politiques publiques, des services publics de pleine compétence et de proximité, de l'emploi et des droits et garanties des agents publics.

Loin de rompre avec les objectifs poursuivis au titre de la révision

générale des politiques publiques (RGPP), dont la réforme territoriale de l'Etat (Réate), initiée sous le précédent quinquennat, la modernisation de l'action publique (MAP) a pour objet d'abandonner, de privatiser, de transférer toute une série de missions publiques.

Dans le même temps, toujours sous l'aiguillon des organisations patronales et plus particulièrement



VOTONS ET FAISONS VOTER CGT

pour la défense,
la reconquête et le développement
des services publics



photographie du mvt social

du Medef, le Gouvernement veut procéder à une baisse drastique de la dépense publique de 50 milliards d'euros d'ici 2017.

Alors que les exonérations et les allègements des impôts et des cotisations sociales patronales sont de plus en plus conséquents, alors que le pacte dit de « responsabilité » va se solder par un nouveau cadeau de 30 milliards d'euros aux actionnaires, les projets de loi de financement de la sécurité sociale et des finances organisent une baisse de la dépense publique de 21 milliards d'euros dont 7,7 milliards au titre de l'Etat et de ses agences, 3,7 milliards au titre des collectivités locales, 9,6 milliards au titre

de la protection sociale.

Ce sont bel et bien toutes les dimensions de l'action publique qui sont aujourd'hui attaquées !

Alors qu'une campagne est orchestrée contre les soi-disant « privilèges » des agents de la Fonction publique, force est de constater que ces attaques se traduisent aussi par une dégradation, sans précédent, des conditions de vie au et hors travail des agents du fait notamment de la poursuite des plans pluriannuels de suppressions d'emplois, de l'effondrement du pouvoir d'achat lié au gel de la valeur du point d'indice depuis l'année 2010.

la cgt

JE DONNE DE LA FORCE À MON CHOIX !

FONCTION PUBLIQUE UTILITE PUBLIQUE

FINANCER LES SERVICES PUBLICS POUR PLUS DE JUSTICE SOCIALE C'EST POSSIBLE ET URGENT !

ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE 4 décembre 2014

VOTEZ la cgt

www.cgt.fr

ENSEMBLE, EN VOTANT CGT, LE 4 DÉCEMBRE 2014, AFFIRMONS NOTRE VOLONTÉ DE SORTIR DE L'AUSTÉRITÉ ET D'AGIR POUR DÉFENDRE, RECONQUÉRIR ET DÉVELOPPER LES SERVICES PUBLICS !

**D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES !
VOTER CGT, C'EST
RECONQUÉRIR LES MISSIONS !**

Au sein des comités techniques des DDI, la CGT est engagée dans une bataille visant à faire des politiques publiques et des services publics, de véritables outils au service de la construction d'une société du plein emploi, de la satisfaction des droits et des besoins fondamentaux, d'une nouvelle logique de développement assurant le respect de l'environnement. Il s'agit aussi de réaffirmer la dimension sociale de l'Etat, les missions de développement durable, de contrôle et d'inspection.

L'organisation territoriale de l'Etat doit être revue. Plutôt

que d'une nouvelle « révision des missions », synonyme de nouvelles destructions, dont les DDI pas plus que les autres échelons territoriaux ne sortiront indemnes, il est nécessaire de remédier aux dysfonctionnements et de proposer, le cas échéant, de nouvelles formes d'organisation assurant un service public de pleine compétence et de proximité. Il s'agit aussi de permettre aux directions générales et aux ministères concernés de reprendre la main sur la mise en œuvre des missions ce qui exige de repenser le rôle et la place des préfets de département et de région.





VOTER CGT, C'EST RECONQUÉRIR L'EMPLOI !

De 35 545 agents en 2011, les DDI n'en comptaient plus que 32 081 en 2013, soit une purge de près de 10 %. En 2014, ces baisses d'effectifs n'ont en rien été endiguées. Plusieurs milliers de suppressions d'emplois qui n'épargneront pas les DDI sont inscrits au projet de loi de finances 2015 avec notamment 150 suppressions aux affaires sociales et à la santé,

515 suppressions à l'écologie, au développement durable et à l'énergie, 319 suppressions au logement, l'égalité des territoires et la ruralité.

C'est pourquoi la CGT exige l'arrêt des suppressions d'emplois, la définition d'un plan pluriannuel de recrutement et de requalification des emplois, la résorption de toutes les formes de précarité de l'emploi.

VOTER CGT, C'EST AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL !

Au sein des CHSCT comme au comité technique central des DDI, la CGT a engagé une bataille pour l'amélioration des conditions de travail, la prévention des risques psycho-sociaux, la reconnaissance de la souffrance au travail.

Pour la CGT, il ne saurait y avoir de dissociation entre les décisions à prendre concernant les conditions de travail et celles touchant à la réhabilitation et à l'amélioration des missions de service public, leurs conditions de mise en œuvre, les moyens devant être dévolus dont la question clé de l'emploi mais aussi la manière dont sont traités les personnels en termes de rémunération, de reconnaissance des qualifications, des modalités de leur évaluation, de leurs droits et garanties collectives.

S'agissant plus précisément des conditions de travail, la CGT propose que le comité technique central des DDI mette en œuvre une

démarche articulant plusieurs dimensions :

- **Elaboration, de manière contradictoire, d'un état des lieux au sujet des conditions de travail des personnels,**
- **Recours à une ou plusieurs expertises externes,**
- **Définition d'un plan national d'actions qui ferait l'objet de déclinaisons concrètes dans toutes les DDI.**

De fait, suite aux interventions réitérées et à l'action de la CGT, le Secrétaire Général du Gouvernement reconnaît aujourd'hui l'existence d'une forte dégradation des conditions de travail dans les DDI à un moment où de plus en plus d'agents ont un état de santé durablement dégradé.

La CGT entend poursuivre la bataille engagée, avec l'ensemble des personnels, pour imposer une amélioration significative des conditions de travail.



Voter CGT dans les DDI, c'est aussi donner plus de force à l'action de nos représentants dans les trois versants de la Fonction publique pour notamment :

GAGNER LE DÉGEL DU POINT D'INDICE ET LA REVALORISATION DES SALAIRES !

Le pouvoir d'achat des agents est en véritable chute libre ! Depuis 1984, la désindexation du point par rapport à l'indice des prix à la consommation a fait chuter sa valeur de 29 % ! Depuis juillet 2010, date du gel du point, la perte est de 1,69 % par an et atteint plus de 6 % aujourd'hui ! Dans le même temps, 2,29 % de prélèvements supplémentaires, via l'augmentation des cotisations sociales, sont venus ponctionner le

pouvoir d'achat des personnels !

Il est temps et possible de mettre fin à une captation toujours plus grande, par les actionnaires, les organisations patronales, les marchés financiers, des richesses produites par le monde du travail.

C'est pourquoi la CGT propose :

- Un début de grille à 1700 euros brut,
- Un rattrapage des pertes inter-

DÉFENDRE ET RENFORCER LE STATUT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES !

Le système dit « de la carrière », où le grade, propriété du fonctionnaire, est séparé de l'emploi, qui est, lui, à la disposition de l'administration, découle directement du principe d'indépendance du fonctionnaire vis-à-vis du pouvoir politique et protège de l'arbitraire administratif. Il a vocation à garantir à tous les fonctionnaires des règles collectives d'évolution des salaires et de carrière. Une grille unique de rémunération, avec un point d'indice commun,

assure partout sur le territoire, pour les mêmes niveaux de qualification, les mêmes conditions de rémunération. Il est aujourd'hui indispensable de défendre et de rénover le statut général des fonctionnaires !

C'est pourquoi la CGT propose :

- Le renforcement des principes fondamentaux du statut en abrogeant les dispositions régressives, notamment sur la mobilité et en rénovant la grille unique en particu-



venues au cours des années antérieures,

- Une refonte de la grille indiciaire en lien avec la reconnaissance des qualifications,
- Une intégration des primes dans le traitement.

lier par l'intégration de certaines primes,

- Le retour à la règle selon laquelle « à un emploi permanent correspond un emploi de fonctionnaire » et ainsi stopper le recours aux agents non-titulaires,
- Un vaste plan de titularisation,
- Le renforcement et l'homogénéisation des droits des contractuels.

LA CGT VOUS APPELLE À PARTICIPER AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 4 DÉCEMBRE 2014 !

NOUS VOUS PROPOSONS DE VOTER ET DE FAIRE VOTER POUR LA CGT !

ENSEMBLE, CONFORTONS LA PREMIÈRE PLACE DE LA CGT AU COMITÉ TECHNIQUE CENTRAL DES DDI !

Construisons une force syndicale représentative du plus grand nombre possible des personnels et une démarche syndicale articulant critique des réformes initiées, élaboration de propositions et de revendications alternatives, processus d'actions et de mobilisations unitaires, POUR IMPOSER D'AUTRES CHOIX !